

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Séance du jeudi 29 septembre 2022

DÉLIBÉRATION N° **CD-2022/09/29-4/05****Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20220929-lmc100000024295-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 10/10/2022

Réception Préfet : 10/10/2022

Publication RAAD : 11/10/2022

Commission n° 4 – Solidarités
Rapporteur : GBIORCZYK Anne

OBJET : Renouvellement de la convention de partenariat entre le Conseil départemental de Seine-et-Marne et le Conseil départemental de l'Ordre des Médecins de Seine-et-Marne (CDOM 77) relative à l'accompagnement territorial à la maîtrise de stage.

Le Département de Seine-et-Marne représente l'un des départements français les plus en difficulté sur le plan de la démographie médicale. Il a décidé d'investir la santé comme l'une de ses compétences volontaristes essentielles à travers le Pacte Santé 77 voté en Assemblée départementale en juin 2020.

Pour mener ce Pacte Santé 77, une structure multi-partenariale de pilotage a été établie et se réunit régulièrement. Cette instance compte par exemple, l'Agence Régionale de Santé, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, ainsi que le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins de Seine-et-Marne.

Plus particulièrement, les actions déployées dans le Pacte Santé 77 prévoient l'accompagnement territorial à la maîtrise de stage. Les stages sont en effet un moyen d'assurer demain une possible installation de professionnels de santé. C'est en ce sens que cette convention vous est proposée en renouvellement.

Elle sera d'autant plus intéressante, dans le cadre du diagnostic territorial, mené depuis l'été 2022, afin d'adopter une démarche générale en fonction des besoins territoriaux.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles (RGPD),

VU la délibération du Conseil départemental n° 4/01 du 19 juin 2020 portant sur les démarches opérationnelles à l'appui de la politique départementale de l'attractivité médicale

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver la convention de partenariat entre le Conseil départemental de Seine-et-Marne et le Conseil départemental de l'Ordre des Médecins de Seine-et-Marne relative à l'accompagnement territorial à la maîtrise de stage.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président du Conseil départemental à signer cette convention au nom du Département.

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (46) :


Mme Emma ABREU
M. Éric BAREILLE
Mme Nathalie BEAULNES-SERENI
Mme Majdoline BOURGEAIS – EL ABIDI
M. Thierry CERRI qui a donné pouvoir à M. Pascal GOUHOURY
M. Jean-Marc CHANUSSOT
M. Bernard COZIC
Mme Sophie DELOISY
M. Smaïl DJEBARA
M. Yann DUBOSC
M. Vincent ÉBLÉ
Mme Bouchra FENZAR-RIZKI
Mme Isoline GARREAU qui a donné pouvoir à Mme Claudine THOMAS
M. Laurent GAUTIER
Mme Anne GBIORCZYK
Mme Julie GOBERT
M. Pascal GOUHOURY
M. Anthony GRATACOS
M. Michel JOZON qui a donné pouvoir à Mme Sophie DELOISY
M. Denis JULLEMIER qui a donné pouvoir à Mme Céline NETTHAVONGS
Mme Sarah LACROIX qui a donné pouvoir à Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU
M. Olivier LAVENKA
M. Jean LAVIOLETTE
Mme Nolwenn LE BOUTER
Mme Daisy LUCZAK
Mme Marianne MARGATÉ
M. Olivier MORIN
Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU
Mme Mireille MUNCH
Mme Céline NETTHAVONGS
M. Jean-François PARIGI
Mme Véronique PASQUIER
M. Vincent PAUL-PETIT
M. Ugo PEZZETTA
Mme Marie-Line PICHERY
M. Brice RABASTE
M. Christian ROBACHE
Mme Béatrice RUCHETON
M. Patrick SEPTIERS qui a donné pouvoir à M. Laurent GAUTIER

Mme Sara SHORT-FERJULE
Mme Sandrine SOSINSKI
M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Virginie THOBOR
Mme Claudine THOMAS
M. Xavier VANDERBISE qui a donné pouvoir à M. Brice RABASTE
Mme Véronique VEAU

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :



Jean-François PARIGI
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne